



Page d'accueil > Actuel > Communiqués de presse >

## Communiqué de presse 24.6.2010

### Bâle-Ville dit oui à HarmoS

**Berne, le 24 juin 2010. Le Grand Conseil de Bâle-Ville a approuvé, le 5 mai 2010, l'adhésion du canton au concordat HarmoS. Aucun référendum n'a été déposé dans le délai prévu.**

Désormais, vingt cantons (dans lesquels vit 83% de la population suisse) ont mené à terme la procédure d'adhésion au concordat HarmoS. Treize cantons (qui représentent 69,5% de la population) l'ont accepté, sept l'ont rejeté. Six cantons (AG, AI, BL, OW, SO, SZ) ne se sont pas encore prononcés.

Les prochains cantons à prendre une décision concernant le concordat HarmoS sont ceux de Soleure (votation populaire le 26 septembre 2010) et de Bâle-Campagne (votation populaire vraisemblablement aussi le 26 septembre 2010). > [Etat des procédures d'adhésion](#)

(Données sur la population: population résidente permanente en Suisse, état fin 2008, OFS)

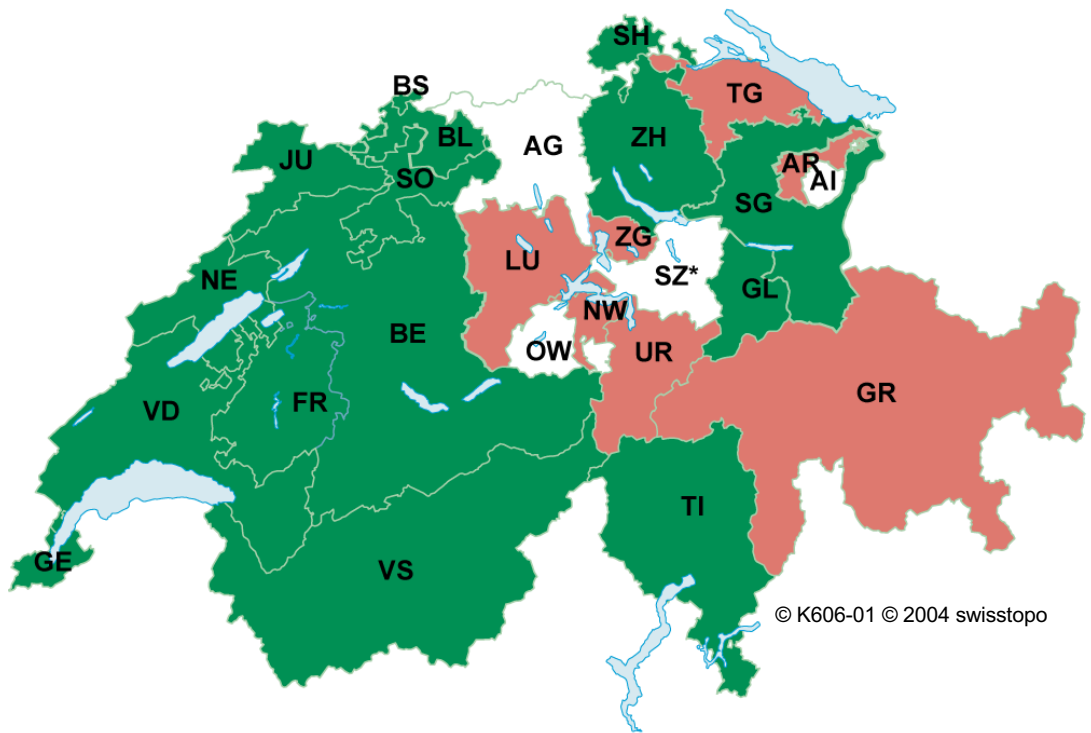
Editeur:

Service de presse du Secrétariat général de la CDIP

+41 (0)31 309 51 11



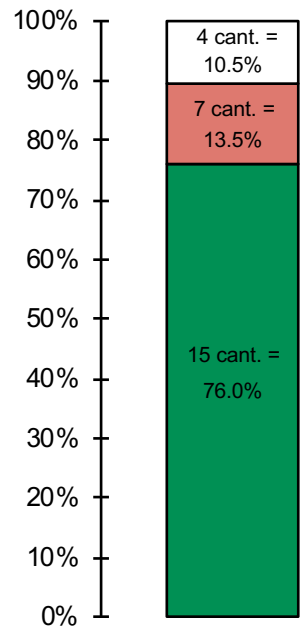
# Procédures d'adhésion au concordat HarmoS



■ Adhésion définitive    ■ Adhésion refusée    □ Adhésion en suspens  
\* Non-entrée en matière (Parlement)

## Rapport à la population résidente

Cantons groupés en fonction de l'état de la procédure d'adhésion au concordat HarmoS et mis en relation avec la population résidente



Population résidente permanente en Suisse au 30.09.2018, Office fédéral de la statistique

Etat 26.09.2010 (vérifié le 28.05.2019)